

**« CONDITIONS GÉNÉRALES CONSOLIDÉES »
DE BAXTER**

Sujet	POLITIQUES GÉNÉRALES
« Bons de commande »	Seule Baxter peut accepter des Bons de commande pour les Produits, les quantités et les directives d'expédition spécifiques. Toute modification de la tarification ou des conditions de vente doit être soumise à votre représentant des ventes de Baxter et être préapprouvée par Baxter.
Prix	Les Produits Baxter seront facturés selon le prix de l'unité de mesure. La tarification et les spécifications peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Pour obtenir des renseignements précis sur la tarification, veuillez communiquer avec votre représentant des ventes de Baxter.
Taxes	Les prix indiqués n'incluent pas les taxes et ceux-ci sont soumis aux droits applicables. Le client est responsable du paiement de toutes les taxes de vente applicables ou doit fournir la preuve de toutes les exemptions de taxe applicables aux Bons de commande.
Délais de passation et d'acceptation des commandes	Afin de respecter le jour de livraison prévu par le Client, Baxter demande que les délais de passation et d'acceptation des commandes soient suffisants. Le respect du délai de passation des commandes permettra en effet de régler les problèmes de transmission des commandes ou d'inexactitude des codes de Produits. Si un Client éprouve des difficultés techniques lors de la transmission du Bon de commande (p. ex., à cause d'un ralentissement du processus EDI, du réseau GHX (Global Healthcare Exchange) ou des télécopies envoyées en traitement par lots), il y a risque de retard dans le traitement de la commande. Cette situation peut entraîner des frais de transport accéléré. La date et l'heure officielles seront indiquées par l'horodateur électronique sur les transmissions électroniques ou les télécopies. Les confirmations électroniques de commandes électroniques doivent être reçues par le Client dans un délai d'une heure. Si ce n'est pas le cas, le Client a la responsabilité de communiquer avec les représentants du Service à la clientèle de Baxter. Les informations sur le délai de passation des commandes du Client pour votre établissement peuvent être obtenues auprès de vos représentants du Service à la clientèle.
Livraison de Produits et événement de Force majeure	Baxter s'engage à déployer tous les efforts commercialement raisonnables pour fournir les commandes de Produits au Client. Le Client doit informer Baxter des livraisons incomplètes dans les 24 heures suivant la réception de la commande. L'obligation qui incombe à Baxter ou au Client de respecter les Conditions générales consolidées est suspendue durant chaque période de retard causé par un événement tel qu'un conflit de travail, une grève, les retards d'un fournisseur, un embargo, une pénurie de matières premières, une explosion, une émeute, une révolution, un acte de terrorisme, une directive du gouvernement, une défaillance informatique catastrophique, une pandémie ou toute forme d'épidémie comparable, un tremblement de terre, un incendie, une inondation, une tornade ou une autre catastrophe naturelle (« événement de Force majeure »). Si Baxter ou le Client subissent un événement de Force majeure, ladite Partie devra en aviser rapidement l'autre Partie par l'entremise d'un avis contenant une estimation, par la Partie affectée, de la durée de l'événement et une description des mesures prises ou envisagées pour remédier audit événement de Force majeure. Les éventuels retards ou inexécutions occasionnés par une telle situation ne constitueront pas un manquement en vertu des présentes Conditions générales consolidées, et les obligations d'exécution connexes de la Partie affectée seront suspendues pendant la durée de l'événement de Force majeure.
Abandon de Produit	Malgré toute disposition contraire des présentes Conditions générales consolidées, si Baxter cesse de fabriquer ou de distribuer un Produit pour quelque raison que ce soit (incluant le retrait de l'autorisation de mise en marché de Santé Canada visant le Produit), Baxter se réserve le droit, sans frais ni pénalité, de retirer ledit Produit des catalogues de Produits de Baxter, auquel cas Baxter sera libérée de ses obligations relativement au Produit retiré.
Expédition	Lorsque les commandes sont expédiées FAB destination, par camion privé de Baxter ou par un transporteur public, elles seront expédiées conformément aux dates de livraison prévues. Dans le cas des commandes exigeant une combinaison de moyens de transport (plus d'un entre le point de départ et la destination), des frais supplémentaires peuvent s'appliquer, et ces commandes ne seront expédiées FAB destination que pour le premier segment de transport, et port dû pour le reste. Si les exigences de livraison du Client sont incompatibles avec le mode de transport prévu, le Client assumera la responsabilité de tous les frais de transport. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du représentant du Service à la clientèle de Baxter.
Modalités de paiement	Sauf indication contraire sur la facture ou en vertu d'une loi applicable, les conditions de vente sont net dans 30 jours.

**« CONDITIONS GÉNÉRALES CONSOLIDÉES »
DE BAXTER**

	Les factures non payées selon les conditions de vente de Baxter sont assujetties à des frais de paiement tardif de 1,25 % par mois (15 % par an) ou au montant le plus élevé permis par la loi s'il est inférieur. Toute partie d'une facture qui est contestée doit être communiquée au service des comptes clients de Baxter dès la réception de la facture en appelant le numéro de téléphone indiqué sur la facture. Seuls les montants contestés à juste titre peuvent être retenus du paiement dans l'attente du règlement. Toute partie d'une facture qui n'est pas contestée à juste titre doit être acquittée selon les modalités de vente.
Échange de palettes	Les commandes de gros volume sont expédiées sur des palettes de bois dur à quatre entrées. Tout nombre équivalent de palettes de bois dur sera échangé entre le transporteur et le Client au moment de la livraison. Les retours de palettes seront consignés à des fins de vérification.
Preuve de livraison	Chaque demande de preuve de livraison faite par le client doit faire l'objet de frais de service de 50 \$, à moins que Baxter ne soit pas en mesure de fournir la preuve de la livraison demandée.
Garantie	Il n'existe aucune garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à une fin particulière, pour aucun Produit vendu ou fourni au Client, notamment tout matériel ou logiciel, à l'exception des garanties énoncées dans la description et dans les directives figurant sur l'étiquette des Produits. Si les Produits ne sont pas utilisés conformément aux directives sur l'étiquette des produits, les garanties figurant dans la description et les directives en question seront nulles et sans effet.
Politique de retour des Produits	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tous les retours doivent être autorisés par Baxter. 2. Chaque demande doit comprendre les renseignements suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Nom et adresse du client b. Numéro de facture c. Date de facturation d. Numéro du bon de commande du client e. Quantité, numéro de catalogue et description du produit f. Raison du retour g. Numéro de lot et date d'expiration 3. Si Baxter a accepté le retour, un numéro d'autorisation de retour sera émis et il doit être clairement mentionné avec le retour du Client. L'expédition du retour doit être coordonnée avec le représentant du Service à la clientèle, qui avisera le Client du mode de transport approprié. 4. Les produits commandés par erreur doivent être retournés, port payé, et feront l'objet de frais de restockage de 15 %. Les Produits en commande spéciale peuvent ne pas être admissibles à un retour. 5. Les Produits expédiés par erreur doivent être retournés par l'entremise du transporteur choisi par Baxter. 6. TOUS les retours de produits chimiques doivent être expédiés, port payé, conformément à la réglementation sur le transport des produits dangereux. Les frais de transport seront remboursés, le cas échéant. 7. Les produits retournés sans autorisation seront renvoyés au Client, port dû, ou pourront être conservés et crédités à un montant maximal de 50 % du prix initial du produit. 8. Les retours ne sont pas autorisés pour les produits suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Tout produit non acheté auprès de Baxter b. Tout produit acheté sur « commande spéciale » (à moins que le fournisseur d'origine n'accepte le retour) c. Tout Produit périmé ou dont la date d'expiration est proche (moins de 6 mois avant la date d'expiration) d. Tout Produit exigeant un stockage particulier (c.-à-d. la réfrigération) e. Des unités partielles de vente f. Les marchandises dont la facturation remonte à plus de 90 jours g. Les Produits qui ne sont pas dans leur emballage d'origine non ouvert et qui sont invendables h. Les Produits de diagnostic soumis à l'assurance de la qualité ou à d'autres programmes relatifs aux numéros de lots 9. Le crédit pour les retours autorisés sera émis dans les 30 jours de la réception des Produits à l'établissement Baxter.

**« CONDITIONS GÉNÉRALES CONSOLIDÉES »
DE BAXTER**

	Des politiques spéciales peuvent s'appliquer à des produits uniques, comme les produits pharmaceutiques. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de votre représentant du Service à la clientèle.
Produits endommagés	Procédure relative au traitement des produits endommagés et aux réclamations de transport : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Client doit inspecter tous les envois le jour de leur réception. 2. Tout envoi endommagé durant le transport doit faire l'objet d'une inspection par le transporteur qui en fait la livraison. 3. Les dommages notables doivent être signalés sur l'exemplaire du destinataire de la facture de transport au moment de la livraison, à défaut de quoi la réclamation sera rejetée. 4. Les dommages non apparents doivent être signalés, et une demande d'inspection doit être faite dans les cinq jours suivant la livraison. 5. L'inspection est consignée dans un compte rendu des dommages, qui accompagne obligatoirement la réclamation du Client, conformément à la réglementation du ministère des Transports. 6. Garder la marchandise dans l'emballage d'origine en attendant l'inspection par le transporteur. 7. Communiquer avec le transporteur et demander une inspection dans les 5 jours de la réception de l'envoi. 8. Aviser le Service à la clientèle de Baxter et fournir toute l'information détaillée à l'appui.
Annulation d'une commande	L'avis d'annulation de commande doit être demandé dans les 3 jours ouvrables de la date prévue de livraison de Produits non stockés par Baxter. Dans le cas des Produits stockés par Baxter, une annulation de commande sera acceptée si Baxter n'a pas expédié les Produits dans un délai prédéterminé. Autrement, la commande sera exécutée et le coût de l'annulation sera assumé par le Client. Dans le cas des commandes envoyées pour livraison, l'annulation sera traitée comme une « demande de retour de Produits » et le Client pourra être tenu responsable des frais de transport de retour et des frais de restockage.
Valeur minimale d'expédition	Les commandes dont la valeur totale des Produits est inférieure à 500 \$ (avant taxes) feront l'objet de frais de manutention de 50 \$ par commande.
Traitement et livraison accélérés	Les prix indiqués pour les Produits incluent les frais de traitement et de livraison habituels pour les commandes et les livraisons prévues. Lorsqu'un Client demande un traitement et une livraison accélérés, le Client est responsable des frais de traitement et de livraison associés de tous les Produits. Si le Client demande un traitement et une livraison accélérés, non prévus, urgents, en dehors des heures de travail ou la fin de semaine, le Service à la clientèle de Baxter avisera le Client des frais supplémentaires au moment de la passation de la commande.
Modifications	Les présentes Conditions générales consolidées peuvent être modifiées par Baxter, de temps à autre et à sa seule discrétion. Toute modification prendra effet et liera le Client une fois qu'elle sera affichée sur le site Web de Baxter (à l'adresse www.baxter.ca) ou lorsqu'un avis de changement sera donné au Client par Baxter dans un document distinct ou dans une version à jour des catalogues de Baxter pour chaque Produit ou catégorie de Produits, selon le cas, et selon la première de ces deux éventualités.
Limitation de responsabilité	Nonobstant toute autre modalité des présentes Conditions générales consolidées, ni Baxter ni le Client ne seront en aucun cas responsables envers l'autre pour des dommages-intérêts particuliers, indirects, consécutifs ou punitifs, y compris notamment les coûts liés à la perte de profits, d'occasions d'affaires ou d'achalandage, même si avisé de la possibilité desdits dommages-intérêts.
Interdiction de vente en dehors du Canada	Le Client ne doit pas vendre de produits en dehors du Canada ou les vendre à une partie dont le Client sait, ou devrait raisonnablement savoir, qu'elle les vendra en dehors du Canada.

**« CONDITIONS GÉNÉRALES CONSOLIDÉES »
DE BAXTER**

Observance	<p>Le Client doit veiller à ce que chacun de ses emplacements dispose de tous les permis requis par les autorités locales, provinciales et fédérales pour la vente et la distribution des Produits et à ce qu'il soit en mesure de fournir les preuves de tels permis à Baxter sur demande.</p> <p>Le Client opérera conformément à toutes les lois et tous les règlements locaux, provinciaux et fédéraux applicables et doit se conformer à toutes les politiques applicables de Baxter, y compris, sans toutefois s'y limiter, (i) le Code de conduite de Baxter (https://www.baxter.com/our-story/our-governance/code-conduct); et (ii) la Politique mondiale de lutte contre la corruption pour les tiers de Baxter (https://www.baxter.com/global-third-party-anticorruption-policy).</p>
-------------------	--